

Présents :

Enseignants : M. Morel, Mme Verjus, Mme Liatard, Mme Soja, Mme Petit, Mme Delachapelle, M. Barber

DDEN : Mme Woelfing

Mairie : Mme Gallard,

Elus titulaires : Mme Roche, Mme Fouché, Mme Luguët, M. Guyonnet

Absentes excusées : Mme Coué, Inspectrice de la circonscription, Mme Fiocre (infirmière scolaire), Mme Parrinello (Elue titulaire)

La séance a débuté à 18 h 35.

1. Effectifs 2013/2014

Pour l'année prochaine, l'effectif prévisible est de 148 élèves.

Pour les CP 30-31 élèves sont susceptibles d'intégrer l'école Jean Carcy. Quelques futures venues extérieures connues à ce jour.

A priori départ des 25 CM2 en fin d'année.

2. Fonctionnement des remplacements des enseignants absents

Les parents d'élèves remercient M. Morel de bien vouloir porter à la connaissance des parents les informations sur les conditions d'accueil des enfants dont l'enseignant est absent afin de leur permettre de suivre et de comprendre la journée d'école de leur enfant.

En cas de non remplacement, les élèves sont répartis dans leur classe d'accueil. Cette classe est toujours la même. Elles sont organisées en début d'année par les enseignants avec environ 29-30 élèves au total par classe. Les classes ne sont pas équipées pour l'accueil d'élèves en surnombre. Il est donc fort complexe pour l'enseignant qui accueille des élèves d'un autre niveau ou même de son niveau de donner « du travail ». De plus malheureusement les enfants sont parfois accueillis dans le couloir. Aucune solution ne peut être trouvée, les classes étant trop petites pour ajouter de nouvelles tables.

Concernant les remplacements, c'est l'inspection de la circonscription de Fontainebleau qui gère les affectations des enseignants remplaçants et qui prévient le directeur de l'établissement, M. Morel, le matin même de l'absence connue, en fonction des possibilités (priorité étant donnée aux petites écoles de la circonscription). M. Morel ne peut transmettre les informations aux parents qu'une fois ces informations en sa possession.

3. Session de remise à niveau CM1/CM2

Concernant le stage de remise à niveau proposés à quelques élèves de CM1 et de CM2 aux vacances de printemps, M. Morel informe les parents d'élèves que l'Inspection Académique n'a pas confirmé la tenue de cette session. Dès que l'Inspection Académique aura communiqué l'information au Directeur de l'établissement, ce dernier reviendra vers les familles concernées.

4. Evaluations nationales

Concernant les évaluations nationales, l'Inspection Académique doit encore confirmer leur tenue ou non cette année. M. Morel pense avoir une réponse courant avril par l'autorité de tutelle.

5. Projet de fin d'année

Une présentation de chants des classes de CE2, CM1, CM2 (4 classes) est prévue entre le 24 et le 26 juin. Elle aura lieu à 20h dans la salle de l'Orangerie mise à disposition par la Mairie.

Concernant les classes de CP/CE1, une présentation des travaux faite sur le projet cirque sera proposée aux parents le Mardi 18 juin.

Les parents d'élèves proposent d'offrir un rafraîchissement aux parents et enseignants à la fin de ces présentations.

6. Nouvelle salle d'activités

Le 10 avril prochain, la salle sera présentée aux enseignants qui le souhaitent et à l'intervenante de sport en avant première.

Mme Gallard n'a pas d'information concernant les délais de mise à disposition de la salle.

La date de l'inauguration n'est pas encore connue.

7. Tableau de bord interactif et internet

Mme Gallard informe le conseil d'école qu'un nouvel équipement est prévu pour équiper la salle de classe de M. Barber (budget de 11 800 €uros)

L'installation d'un intranet au sein de l'établissement est toujours d'actualité, mais n'a pas pu à ce jour être réalisée.

L'ALPEH propose de faire intervenir une association de prévention des risques face à l'usage d'internet.

L'intervention est à destination des enfants du cycle 3 (CE2/CM1/CM2) au sein des classes et pour les parents lors d'une conférence. L'ensemble des enseignants étant favorable à ce type d'action de prévention l'ALPEH se rapproche de l'association pour voir les modalités pratiques.

8. Visite Médicale des CM2

Les parents d'élèves s'interrogent sur le contenu et les objectifs de la visite médicale de CM2.

L'objectif de ce bilan est de repérer les difficultés avant l'entrée en 6^{ème} des enfants, et pour Mme Fiocre (infirmière scolaire) de se faire connaître en tant qu'intervenante et interlocutrice également présente sur le collège.

Le bilan comprend : un test visuel y compris la vision des couleurs, un test auditif, l'état dentaire, le poids, la taille, la corpulence, le contrôle des vaccinations et de la statique vertébrale ainsi qu'un entretien avec l'élève portant sur la composition de la famille, l'hygiène de vie (heure de coucher et de lever, brossage des dents, alimentation, activités extra-scolaires)

Le recueil de ces informations peut permettre à l'infirmière dans son rôle de prévention de préconiser la consultation du médecin traitant ou d'un spécialiste (ORL, Ophtalmo ou dentiste) ou de donner des conseils sur l'hygiène de vie.

Mme Fiocre est à la disposition des parents qui le souhaiteraient pour échanger sur ses observations et les mesures préventives proposées.

Les parents d'élèves souhaitent qu'en sus de la note confidentielle à remplir, une information sur les objectifs de cette visite soit remise aux parents en amont, afin que ceux-ci comprennent la nature des questions posées dans l'entretien avec l'élève.

9. Evolution du nombre d'heure d'aide personnalisée

Le nombre d'heures dédiées à l'aide personnalisée va évoluer l'année prochaine, de 60 heures par enseignant cette année elle va passer à 36 heures l'an prochain.

Les 24 heures libérées seront utilisées pour la concertation entre les enseignants sur les aides à apporter aux élèves, les rencontres avec les familles...

10. Les rythmes scolaires

Une réunion a eu lieu en février entre le corps enseignant (maternelle et élémentaire), les représentants des parents d'élèves et la Mairie. Une demande de report à 2014 a été effectuée.

Elle est en attente de validation par la Directrice Académique des Services de l'Enseignement National (DASEN). Le décret sur la mise en œuvre de la réforme est consultable sur le site de l'école.

<http://www.ecolecarcydhericy.ac-creteil.fr/>

Le compte rendu des réunions mises en place avec la mairie est disponible sur le site de l'ALPEH :

<http://alpeh.hericy.free.fr/>

11. Liaison GS/CP

En cours d'organisation entre la maternelle et Mme Liatard afin de permettre aux élèves de Grande Section d'appréhender leur entrée en CP.

12. Divers

Les parents d'élèves s'inquiètent de savoir si l'école est pourvue de vêtements de rechange en cas d'« accident » type gastro. Suite à un bref inventaire des rechanges à disposition, les parents d'élèves appellent à quelques dons de vêtements. Il manque particulièrement des petites tailles pour les CP / CE1 (haut / haut et sous-vêtements). D'avance merci.

Prochain conseil d'école le 14 juin 18h30.

Fin de séance à 19h30.

Secrétaire de séance
Mme LUGUET

Directeur de l'établissement
M. MOREL

